L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

Boulevard des Capucines

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

LE "EAGLE WAREHOUSE,"

Consistant à la "Wogan Sugar Refinery" sur le Nord Peters entre la Rue Lafayette et la rue Port, terrain 68 sur 140 pieds. Faisant face au fleuve et aux voies de chemins de fer

Marie E. Gauche vs Malvina Gauche et al. No 71 375—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. MARDI le 2 décembre 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 17 novembre 1903 et signé le 17 novembre 1903, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

La propriété connue comme le "Eagle Warehouse" située dans le Troisième District de cette ville, consistant de deux (2) lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations y trouvées et dépendances qui s'y trouvent, désignés comme lots 1 et 2 dans l'îlet borné par les rues Levee (maintenant N. Peters), Victory (maintenant Decatur), Lore et Enghien (maintenant l'avenue Lafayette), sur un plan fait par A. Lansing le 5 avril 1844, déposé au bureau de l'Adolphe Boudousquie notaire en cette ville, lesquels lots mesurent chacun 34 pieds 1 pouce, plus ou moins, de face à la rue Levee, et trente quatre (34) pieds 1 pouce, plus ou moins dans le fond avec une profondeur de 140 pieds plus ou moins. Bien située, façade au Fleuve avec facilité de chemin de fer et certain d'augmenter en valeur.

Conditions — Un tiers en plus et la balance en 1, 2 et 3 ans, la portion de crédit s'il y en a du dit prix devant être représentée par billets endossés en blanc et paraphé par le vendeur faisant la vente, ledit billet devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date payable annuellement et 10 pour cent honoraires d'avocat, le dit partage et vente devant être fait avec un pacte de non aliénando et les hypothèques usuelles et contenir les clauses d'assurances et de sécurité, 10 pour cent comptant du prix de adjudication au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant O. T. Bonnet notaire, aux frais de l'acquéreur.

Merrick et Lewis, avocats.

21 nov—21 22 29 —déc 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE SIMPLE,

1714 RUE HOPITAL,

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Mme Mary Nickerson, veuve du défunt Justin Nickerson.

No 71, 954— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.

MARDI LE 22 DECEMBRE 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 12 novembre 1903, et d'un autre ordre daté le 18 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Claiborne et Derbigny, mesurant en mesure américaine 26 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Hôpital sur 124 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur, étant partie du lot original 38 assessé comme partie du lot No 7. Les améliorations comprenant un cottage simple non bon, contenant environ 6 chambres, cabinet, galerie externe, hangar, etc., désigné par le No 1714 rue Hôpital. Dans un bon voisinage, près de plusieurs agréments.

Conditions—Comptant — 10 pour cent au moment de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903. L'acte de vente pardevant J. Lemonnier-Seger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Gry, avocat

19 nov—19 22 29—déc 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur la Ligne de la Réserve Navale.

Quatre Bons Lots de Terre.

Succession de Frank Peters.

No 71,361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 15 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 20 octobre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, au-delà de la ligne de la réserve navale désignés sur un certificat d'arpentage par C. Lucas Levis, député voyer de ville, comme lots A, B et Nos 52 et 53 et mesurant comme suit: Le lot A étant d'une forme triangulaire, 29 pieds de long de la ligne de la propriété de la succession de M. Trépagnier sur une profondeur sur une ligne oblique contiguë à la réserve navale de 90 pieds 6 pouces 6 lignes et 85 pieds sur la ligne du lot B, la ligne de côté se jugnant dans le fond. Le lot B mesurant 13 pieds 8 pouces de face à la manche Saux, 48 pieds de largeur dans le fond, contigu à la propriété de la succession de M. Trépagnier, sur une profondeur de 170 pieds sur la ligne du lot No 52, et de 85 pieds sur la ligne du lot A, 90 pieds 4 pouces 7 lignes, s'élargissant 5 pieds 7 pouces, à une profondeur de 67 pieds 7 pouces 1 ligne, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en bois à un étage avec mansarde, et une bâtisse dans le fond à deux étages, contenant dans les deux bâtisses 8 chambres cabinet, deux citernes etc., et désigné par le No 314 rue Roman. Un bon placement.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en 1 an, et tout à l'option de l'acquéreur la portion de crédit s'il y en a devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses de la sécurité et incluant 3 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée et la police transférée. L'acte de vente devant être passé pardevant John C. Davey, ptr., notaire aux frais de l'acquéreur lequel doit assumer les taxes de 1903, en plus et en sus de son prix et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication le pourcent du prix de vente.

John F. C. Wade, avocat.

31 oct—31 nov 1 8 15 22 29 déc 1

E. S. Cobb.

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux chevaux. Un cheval pour famille, compte pour la ville. Un cheval de trot très vif.

Succession de A. P. Rabito.

No 71 050 Cour Civile de District—Division

PAR E. S. COBB, l'encanteur—Le MERCREDI 9 décembre 1903 à 11 heures a.m., au No 925 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 21 novembre 1903, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée

Deux chevaux

Conditions—Comptant

Dépense Bureau Dépense à cheval

24 nov—29 déc 6 7 8 9

VENTES A L'ENCAN

Succession de Antoinette Sinser.

VILLE DE DISTRICT—Division d'Orléans—No 74 7 B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Frank E. Sigl, administrateur de cette succession, ne serait pas homologué et la fonds distribué formément audit compte. A. C. THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham et Cunningham, avocats

2 déc—11

Succession de James T. Rodd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72 [illegible] Division D. Attendu que Edwin W. Rodd a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu James T. Rodd, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles ladite pétition ne devrait pas être accordée. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. Zach Spearing, avocat. 1er déc—1 5 10

Succession de Banbe la Williams, veuve de Louis Charleston

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 019—Division D. Attendu que Mme Alvina Howard (née Charleston), veuve de Ralph Howard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Isabelle Williams, veuve de Louis Charleston décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier Bent. Ory, avocat.

1er déc—1 5 10

Succession de John F. Quinlan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71 132 - Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Eugenie Tinchard veuve de John F. Quinlan, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués comformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. Guilbault, avocat

25 nov—25 29—déc 4

Succession de Arthur F. Wheeler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,034—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Frank E. Sigl, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats.

24 nov—24 29—déc 3

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Gold et son mari.

No 71,464 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 décembre 1903 à 11 heures a.m., il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 20 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre situé dans le dixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clark, Bienville, Conti et l'avenue Hagan, désigné comme lot 13 et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Conti par 112 pieds 4 pouces, 4 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1903, au dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 nov—24 29—déc 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Simple à un Etage, avec Mansardes, 914 N. Roman,

Entre les Rues St Philippe et Dumaine.

Joseph Fortier et als vs Ferdinand Fortier et als.

No 71,006—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 1er décembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 26 octobre 1903 et signé le 26 octobre 1903, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Roman, Dumaine, St-Philippe et Derbigny, désigné comme lot No 14 sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer et annexé à un acte passé pardevant Ant. Abat, notaire en cette ville, lequel lot mesurant 23 pieds 5 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 127 pieds 7 pouces 1 ligne, s'élargissant 6 pieds 7 pouces, à une profondeur de 67 pieds 7 pouces 1 ligne, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en bois à un étage avec mansarde, et une bâtisse dans le fond à deux étages, contenant dans les deux bâtisses 8 chambres cabinet, deux citernes etc., et désigné par le No 914 rue Roman. Un bon placement.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en 1 an, et tout à l'option de l'acquéreur la portion de crédit s'il y en a devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses de la sécurité incluant 3 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée et la police transférée. L'acte de vente devant être passé pardevant John C. Davey, ptr., notaire aux frais de l'acquéreur lequel doit assumer les taxes de 1903 en plus et en sus de son prix et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication le pourcent du prix de vente.

John F. C. Wade, avocat.

31 oct—31 nov 1 8 15 22 29 déc 1

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Choix pour Résidence

Voisinage Attrayant et Agréable.

Cottage élevé de terre et confortable, avec trois beaux et Vastes Terrains

No 1204 rue Ste-Marie à l'encoignure de la rue Camp.

Succession de Joseph ne A. Tuma.

No 59 099 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune. MARDI, le 8 décembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de vente en cour ouverte le 19 octobre 1903, et signé en cour ouverte le 23 octobre 1903 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Josephine A. Tuma et pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, Camp, Chestnut et St André, désigné par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. De Armas, voyer, daté le 15 novembre 1894, et d'après lequel dit plan les mesurant en mesure américaine comme suit :

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Camp et Ste Marie, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Ste Marie 43 pieds de largeur dans le fond ou plus s'il y en a, 124 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne se divisant du lot No 2 et 138 pieds 8 pouces et 3 lignes de face et profondeur sur la rue du Camp moins un empiètement sur la ligne du fond dudit lot de 1 pied 7 pouces et 1 ligne de face à la rue du Camp sur 10 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les lots Nos 2 et 3 ont chacun 28 pieds 10 pouces et une ligne de face à la rue Ste Marie sur la même largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes, le lot No 2 à 136 pieds, 3 pouces, sur la ligne se divisant du lot No 1 et 135 pieds, 9 pouces, sur la ligne du lot No 3, et ledit lot No 3 à la dernière profondeur mentionnée sur la ligne du lot No 2 et 135 pieds, 2 pouces sur la ligne du lot No 4.

Les améliorations comprennent le vaste emplacement et commode cottage résidence élevé, désigné comme le No municipal 1204 rue Ste Marie, et contenant un vaste salon, salle à manger, office, cuisine etc., grandes chambres à coucher bien aérées, chambre à bain avec baignoire patentée, vent froid au centre, etc. Le soubassement est bien pavé, suffisamment élevé pour être utilisé pour diverses choses, gas et waterworks, citerne et hangars dans le fond, la propriété est embellie par une jolie pelouse sur la façade et le côté, vaste terrain dans le fond suffisant pour améliorations additionnelles si cela est nécessaire.

Conditions — Un quart au plus comptant, la balance devant être payée en un, deux et trois ans, et attestée par trois billets garantis par lien de vendeur et privilège et toutes les clauses de sécurité avec 6 pour cent d'intérêt par an, ou l'acquéreur a son option peut payer le tout comptant. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Conrad G. Collins, notaire. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

W. K. Benedict, Mark M. Boatner et O. H. Simpson, avocats.

25 oct—25—Nov 1 5 8 15 22 29—déc 6

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Une grande occasion pour placement ou spéculation dans un des quelques lots de terre qui reste, près des avenues St Charles et Louisiane.

Mme Louise Hincks vs Mme John Henderson et als.

No 70,166—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 128 rue Carondelet — JEUDI, le 17 décembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 octobre 1903 et signé le 23 octobre 1903 par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 336 borné par les rues Howard, Liberté, Harmonie et Pleasant ou Toledano, mesurant, plus ou moins 302 pieds 9 pouces et 3 lignes à la rue Toledano ou Pleasant 302 pieds 2 pouces et 3 lignes à la rue Harmonie 124 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Liberté et 108 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la rue Howard.

Ceci est un des quelques lots de terre qui restent dans cette section de la ville. Ceci offre une grande occasion pour spéculation ou placement, car il peut être subdivisé en lots lorsque se peuvent être détaillés avec profit.

La propriété est à un jet de l'avenue de la Louisiane et à quelques pas de l'avenue St Charles et à un chemin de fer électrique sur la rue Howard.

Conditions — Un tiers en plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Ladite hypothèque devant contenir en plus toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant une stipulation 6 à 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. 10 pour cent comptant du prix d'achat de l'acquéreur au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jaff. C. Wesck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Fenner, Hondecker & Fenner, avocats pour le plaignant.

McCloskey & Benedict, avocats pour les défendeurs.

15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

CHARBON.

Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

323 RUE CARONDELET,

Coin Union. Phones 311 et 82

Cour succursale 4716 rue Magazine

Coin Valence Phone 19.

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille ..... 25c.
Grand flacon ..... 50c.

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses et paris 8 [illegible]

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE DE PROPRIETES FONCIERES De Valeur,

Consistant en Magnifiques Sites pour Manufactures,

Ilets de Terre, Sites de Choix pour Résidences,

Cottages Simples et Doubles,

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Dans l'affaire de Pierre Mazoué, Alexandre Mazoué, John Paul Mazoué, Noel Peter Mazoué et Mlle Emma Frances Mazoué versus Blanche Jacquet.

No 71,717— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 17 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 5me jour de novembre 1903, et signé en cour ouverte le 11me jour de novembre 1903 dans l'affaire de Pierre Mazoué, Alexandre Mazoué, John Paul Mazoué, Noel Peter Mazoué et Mlle Emma Frances Mazoué versus Blanche Jacquet, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Cinq certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Tulane, l'avenue Carrollton, St James, maintenant Pierce et rue Cortez désigné comme lots A, B, C, D, E sur un plan par Charles G. Del Isle, voyer, daté le 9 octobre 1903 et mesurant comme suit : le lot A mesurant 30 5' 4" de face à l'avenue Tulane 30 de large sur dans le fond, 119 4" de profondeur sur la ligne à côté du lot B et 115 1" 2" de profondeur et façade à l'avenue Carrollton. Le lot B mesurant 30 5' 4" de face à l'avenue Tulane 30 de largeur sur le fond, 119 4" de profondeur sur la ligne du lot C, 30 pieds de largeur dans le fond 104 10" sur la ligne du lot B et 99 4" sur la ligne du lot D. Le lot D mesurant 30 5' 4" de face à l'avenue Tulane, 30 pieds dans le fond 99 4" sur la ligne contigue au lot C et 93 10" sur la ligne du lot E. Le lot E mesurant 34 1" 2" de face à l'avenue Tulane, 93 10" sur la ligne du lot D et 87 5' 4" sur la ligne de côté le plus près de la rue Pierce, 26 5" dans le fond.

Ces magnifiques lots formant l'encoignure de l'avenue Tulane et Carrollton, immédiatement vis-à-vis du Parc Athlétique et seront vendus séparement.

2° Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc. qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune (maintenant avenue Tulane) Carrollton, les rues Union et St James (maintenant Pierce), désignés comme lots 19 à 22 inclusivement, et mesurant comme suit : le lot 19 mesurant 30 4' 2" de face à l'avenue Carrollton sur 146 5" sur la ligne de côté du lot 17 et 144 3" 7" sur la ligne du lot 19. Le lot 19 mesurant 30 4' 2" de face à l'avenue Carrollton, par 146 2" 6" sur la ligne du lot 20. Le lot 20 mesurant 30 4' 2" de face à l'avenue Carrollton par 137 et 1" sur la ligne du lot No 21. Le lot No 21 mesurant 30 4' 2" de face à l'avenue Carrollton par 133 6" 4" sur la ligne du lot 22. Le lot No 22 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Union. Les améliorations comprenant un joli cottage résidence, bâtisses à dépendance, etc., situé dans le fond du lot premièrement décrit et sera vendu en bloc.

3° Quatorze lots de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune (Union), Napoléon (maintenant Hennessey) et Alexander et le nouveau Bassin ou la rue Julie désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5 et 20 à 28 inclusivement sur un plan par Piché et Murray architectes daté le 28 mars 1889 et mesurant d'après le plan par Charles G. De Isle, voyer, daté le 5 novembre 1903, comme suit : le lot quatre vingt dix pieds, cinq pouces et cinq lignes de face au Nouveau Bassin ou la rue Julie, trois cent treize pieds trois pouces de face à la rue Alexander cent quarante sept pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Union par quatre cent quarante trois pieds sur la ligne de côté le plus près de la rue Napoléon. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant un joli cottage résidence, grande bâtisse à écurie, dépendances etc. Cette splendide propriété est une des plus belles ici et est pour un grand site de manufacture exigeant une grande étendue sans profusion, etc. à proximité de l'avenue Carrollton et diagonalement vis à vis des moulins de la Ruddock Orleans Cypress Co.

4° Un certain îlet de terre immédiatement dans le fond du ci-dessus, dans l'îlet borné par les rues Napoléon maintenant Hennessey, Ellis, Alexander et D'Hémécourt, composé de 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement sur un devis par Charles Del Isle, daté le 10 octobre 1903 et mesurant comme suit : Les lots 1 et 2 mesurant chacun 2 1" 2" de face à la rue Napoléon par 125 pieds de profondeur, les lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 29 1" 1" de face à la rue Napoléon sur 125 pieds de profondeur. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Napoléon et D'Hemécourt et mesurant 29 1" 2" de face à la rue Napoléon sur 125 pieds de profondeur. Les lots 12 et 13 mesurant chacun 32 2" 3" de face à la rue D'Hémécourt par 159 10" 3" de profondeur. Le lot 14 formant l'encoignure des rues d'Hémécourt et Alexander mesurant 29 1" 2" de face à la rue Alexander par 123 9 1" de profondeur, les lots 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurant chacun 29 1" 1" de face à la rue Alexander par 125 1" 1" de profondeur. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 29 1" 2" de face à la rue Alexander par 125 pieds sur la ligne de profondeur. Les lots 25 et 26 mesurant chacun 32 2" 3" de face à la rue Union par 159 10" 3" de profondeur ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant cottage résidence, bâtisses d'écurie et etc.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Remparts, St Claude, Ste Anne et Dumaine formant l'encoignure des rues Dumaine et St Claude désigné par le No 1 et mesurant 24 pieds de face à la rue Dumaine sur 75 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue St Claude. Les améliorations portant les Nos municipaux 1336 11 10 rue Dumaine consistant en un joli et confortable cottage double rapportant un beau revenu, proximité de tous les agréments signes de chaux et briques etc.

Conditions de la vente. Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance payable en un et deux ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans autorisation et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des billets ou de quelque autre partie et toutes les autres clauses usuelles dans un acte de vente. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et en transférer la police au porteur des billets et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant JOSEPH BACHET, notaire.

N. SIGNAIGO avocat pour les plaignants. JOHN G. ROBIN avocat pour la défenderesse.

15 nov—15 22 29—déc 6 13 16 17

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

912 rue Gravier

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur dans le Premier District.

J. C. Parham vs H. C. Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57 112—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Lizzie Holmes défendant (la rale) et en faveur de H. C. Green, plaignant (la rale) à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 31 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans cette ville dans le Premier District municipal de cette ville dans l'îlet No 611 borné par les rues Banks, Dupré, Bandy et White ledit lot est désigné par le No 6 et mesurant trente et un pieds, six pouces de face à la rue Banks, sur une profondeur de cent pied, entre lignes parallèles.

Bureau des aliénations livre 103, folio 285 Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant

25 nov - 28 30 — déc 4 11 18 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE

Suisse C. Werner vs Mme Mary Holly

Veuve par premier mariage de John Quave, veuve par second mariage de Domingo Negrotto Sr, et femme par troisième mariage de Frederick Bork et Frederick Bork son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 72 015 - En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre dans le lot original No 71,638 [illegible] Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre dans l'îlet borné par les rues Dante, Pyramide, Camp et Mobile, faisant partie de terre retranchée une portion du lot No 9 faisant face à la rue Dante commençant à cent soixante douze pieds de l'encoignage des rues Dante et Pyramide et courant vers la rue Mobile ayant trente cinq pieds de face sur et cinquante pieds de profondeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant. 21 nov - 21 27—déc 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante de Propriétés dans les Premier et Quatrième Districts.

Pour être Offertes et Vendues en Bloc

F. Rivers Richardson vs William Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 039 - En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion d'un lot de terre, située dans le faubourg Lafayette dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 60 maintenant îlet No 241 nouveau plan de ville borné par les rues Magnolia, Thalie, Baronne et Carondelet, ledit demi lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Magnolia sur cent vingt neuf pieds, deux pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié du lot désigné par les numéros 10 et 11 sur un plan fait par Joseph Piché voyer, daté le 28 mars 1845 déposé en l'étude de A. Duparc alors notaire dans cette ville et comme plan No 11 de son livre de plans No 3, lequel lit demi lot est en plus près de la rue Baronne.

2° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet No 237 nouveau numéro municipal borné par les rues et Avenue St Charles. Ledit lot est désigné par le numéro quatre sur un plan fait par E. Reisseviens, le 6 avril 1865, déposé pour référence en l'étude de [illegible]

[illegible] pieds de terre à la rue et trente cent quarante huit pieds six pouces sur la ligne divisant des lots Nos 1, 2 et 3 et cent quarante sept pieds quatre pouces sur la ligne qui sépare du lot No 5.

3° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Ferdinand Howard et Freret et désignés ensemble sous les Nos 10 et 11 sur un plan fait par Piché et Depouilly ingénieurs civils daté le 22 janvier 1866 et déposé en l'étude de T. O. Stark comme plan No 205 lot No 10 mesurant cent vingt pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Freret sur une profondeur de quatre vingt dix huit p